

## **Conseil municipal du 30 juin 2023**

### **Intervention de Caroline Honvault**

#### **6.2 Festival de Toulouse : approbation du contrat de partenariat avec JCDecaux France (Ressources de la culture 23-0200)**

Monsieur le maire, mesdames, messieurs, chers collègues,

Cette délibération concerne la conclusion d'un partenariat avec JCDecaux France dans le but, je cite « d'asseoir la visibilité de cet évènement », dont l'objet, pour notre collectivité, je cite encore, est « d'étoffer l'excellence de son offre culturelle et touristique avec un évènement incontournable, empreint d'un fort rayonnement national ».

Nous sommes surpris et inquiets des engagements demandés à Decaux parce que la convention précise que « JCDecaux France s'engage à mettre à la disposition du Partenaire : - pour le période courant 12 Juin au 8 Juillet 2023 inclus, sur les écrans digitaux Urban de l'agglomération Toulousaine en diffusion Tactique en fonction des disponibilités ». C'est le « en fonction des disponibilités » qui nous inquiète.

Au-delà du fait que nous votons une délibération à une date postérieure au début de la campagne, êtes-vous en capacité aujourd'hui de nous dire quelle est la réalité de la contrepartie de Decaux, c'est-à-dire combien d'affichages ont effectivement été mis en place, pendant combien d'heures, sur quels panneaux et dans quels formats ?